

3^{ème} dimanche après Pâques Les Fournils

Aujourd'hui, l'Eglise nous fait entendre le premier pape. Son épître fait en quelque sorte figure de première lettre encyclique. Il nous faut l'écouter avec beaucoup d'attention. Saint Pierre se fait en effet, comme tous les autres apôtres l'écho direct de la parole même de Jésus-Christ. Nous trouvons dans une telle épître le premier mode d'emploi de l'Evangile. Après tout, croire en Jésus-Christ, être attaché à Jésus-Christ... ça donne quoi dans la vie de tous les jours ?

De cette épître, nous retiendrons deux mots clé, des mots que la mentalité moderne a beau jeu d'opposer : « liberi » et « servi Dei ». Être à la fois « libres » et « serviteurs de Dieu ». Comment concilier la liberté avec la qualité de serviteur ? Comment être libre tout en étant serviteur ? Nos adversaires savent profiter de cette contradiction apparente pour déstabiliser, ébranler, tromper certains chrétiens, c'est-à-dire faire valoir la liberté en faisant oublier le titre de « serviteurs de Dieu ». Cela a toujours été le jeu du diable : exagérer une vérité, l'isoler pour diminuer une autre vérité qui lui est pourtant rattachée.

La liberté et notre titre de serviteurs de Dieu sont intimement liés l'un à l'autre. Saint Pierre nous en avertit lui-même, par une très courte précision : « Comportez-vous en hommes libres (mais non pas) en hommes qui font de la liberté un voile jeté sur leur malice. » Autrement-dit la liberté est incompatible avec la malice, c'est-à-dire le péché, contrairement à beaucoup d'idées reçues. Il n'y a pas de véritable liberté, là où le péché domine. Pour pécher on ne saurait prétendre à une véritable liberté. De même on ne saurait invoquer la liberté pour excuser ou pire justifier le péché. La liberté est incompatible avec la malice, parce que le péché est une servitude, un asservissement : « je ne fais pas le bien que je veux et je commets le mal que je ne veux pas. » (Romains VII, 19)

Le péché peut nous faire croire à une certaine liberté, mais ce n'est qu'un rideau de fumée. La liberté à laquelle le pécheur prétend... le divorcé remarié, l'homosexuel, les concubins, le débauché, le luxurieux etc. n'est qu'une illusion. Il est important qu'en nous confessant nous prenions conscience de notre captivité. Nous aurions bien tort, comme nous en dissuade l'Écriture, d'envier les pécheurs au motif qu'ils seraient libres, libres de vivre à leur guise, au gré de leurs passions, ces mêmes passions qui nous tentent bien souvent. Le péché est une véritable servitude, c'est se lier au démon, c'est tomber sous son esclavage, sous sa domination. Il y a d'ailleurs certains péchés graves qui peuvent, dans les limites de la permission divine, entraîner une réelle possession diabolique.

Saint Pierre nous dit donc que la liberté n'existe vraiment que sans le péché. La liberté c'est le choix de ne pas pécher, d'y renoncer, de s'affranchir du péché, du démon et de tout ce qui nous amène au péché, c'est-à-dire le monde. Autrement-dit, la liberté c'est faire le choix de Dieu, d'être à Dieu, d'être tout à Dieu, de le servir, d'où notre titre de « serviteurs de Dieu » dont la condition n'est pas l'esclavage mais précisément la liberté. Par conséquent, ceux qui refusent d'être de bons serviteurs de Dieu, qu'ils le veuillent ou non, se condamnent à devenir esclaves du démon. Au contraire, ceux qui choisissent de se convertir, marchent vers une véritable délivrance.

Une image nous le fait comprendre, celle du voyageur, de l'étranger. Représentons-nous dans un pays qui n'est pas le nôtre, un pays où nous nous trouvons aux mains d'opresseurs. Voilà que la possibilité nous est offerte de rejoindre enfin notre pays, notre patrie. Mais sur le chemin qui nous conduit à l'aéroport, s'offrent à nous des restaurants, des salles de cinéma... la tentation est grande.

En satisfaisant notre plaisir du moment nous croyons jouir déjà de la liberté retrouvée... Quelle illusion : pendant que nous nous faisons plaisir, l'avion s'envole et nous voilà à nouveau aux mains de nos oppresseurs.

Saint Pierre au chapitre 1^{er} de son épître, nous indique la première condition pour être libres : **la foi**, une foi qui nous éclaire, une foi qui nous permet de nous conduire d'après ce qu'elle nous fait connaître, une foi qui nous fait consentir à la véritable lumière, c'est-à-dire aux raisons d'en haut, aux explications, aux pensées d'ordre surnaturel, la foi qui fait appel à des principes indiscutés, absolument certains. Être libres c'est d'abord avoir « l'intelligence en éveil (éclairée en continue par la foi), parfaitement sensée (orientée) », (I, 13) parfaitement fixée sur Dieu... une intelligence qui fait que Dieu, le Ciel c'est toute notre vie, ce vers quoi tout doit tendre... être libre, c'est se conduire d'après ce que la foi nous fait connaître, savoir, saisir et non pas en fonction de nos émotions, de ce que l'on ressent, de ce dont on a l'impression etc.

Enfin : « Hæc est enim **grátia**: in Christo Iesu, Dómino nostro. » Ces derniers mots sont là pour nous rappeler que la liberté à laquelle nous devons aspirer est avant tout l'effet de la grâce, en Jésus-Christ et qu'elle résulte d'une véritable dépendance vis-à-vis de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est Jésus-Christ qui a remporté la victoire sur le péché. Notre liberté découle de sa victoire. Notre liberté est comme le retentissement de sa victoire dans notre âme... notre liberté qui se vérifie chaque fois que nous nous affranchissons du péché est une nouvelle conquête pour Jésus-Christ. C'est la victoire qu'il obtient par son sacrifice sur la croix... vivons à l'ombre de la croix, avec le sens du sacrifice.

Enfin, en ce mois de Marie, nous penserons à mieux l'invoquer, à plus la prier pour se mettre davantage à la portée de la grâce qui nous est offerte à chaque instant et faire ainsi un bon usage de notre liberté, c'est-à-dire « rentrer résolument dans la voie de la justice ; rejeter tout ce qui est contraire à notre profession chrétienne et adopter tout ce qui lui convient. » (D'après la collecte de la messe du 3^{ème} dimanche de Pâques)